

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Caplan, tenue le lundi dix-neuvième jour de décembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente à la salle Multifonctionnelle, lieu des séances dudit conseil.

Sont présents : Lise Castilloux, maire  
Paul-Égide Bourdages, conseiller  
M. Jean-Marc Moses, conseiller et maire suppléant  
Sylvain Bourque, conseiller  
Maude Brinck-Poirier, conseillère  
Joshua Burns, conseiller  
Jean-Bertrand Molloy, conseiller

Est aussi présente : Céline Leblanc Méthot, greffière-trésorière adjointe

Cette séance est sous la présidence de Mme Lise Castilloux, maire.

Les membres présents forment le quorum.

---

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour et renonciation de l'avis de convocation;
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Mme Lise Castilloux, procède à l'ouverture de la séance.

#### **RÉSOLUTION 022-12-365**

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. Jean-Bertrand Molloy propose d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Les membres du conseil municipal présents renoncent à l'avis de convocation.

Unanimité.

#### **RÉSOLUTION 022-12-366**

### 3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

**CONSIDÉRANT** l'obligation de chaque municipalité d'adopter son programme d'immobilisations triennal annuellement; selon l'article 953.1 du CM;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public a été donné le 9 décembre 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil municipal ont eu en main le projet du programme triennal d'immobilisations;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par Mme Maude Brinck-Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers :

**Que** le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Municipalité de Caplan soit adopté et décrète ce qui suit :

<b>PROJECTIONS INVESTISSEMENTS</b>				
<b>Année</b>	<b>PROJET</b>	<b>Département</b>	<b>Montant estimé</b>	<b>Mode de financement</b>
2023	Programmation TECQ (seuil)		400 000 \$	Budget courant
	Jeux plage	Loisirs		
	Patinoire	Loisirs		Surplus accumulé
	Travaux routiers	Voirie		
	Ancien garage-caserne	Développement	À déterminer	À déterminer
	Équipement déneigement trottoir	Voirie	100 000 \$	Fonds roulement
	Pavage Rang 2	Voirie	1.4 M. \$	Subvention / emprunt
	Incitatifs	Développement	300 000 \$	Subvention / emprunt
2024	Havre de pêche	Loisirs	50 000 \$	Budget courant / subvention
	Nouvelle rue - Logements	Développement	450 000 \$	Emprunt
	Travaux hôtel de ville	Administration	150 000 \$	Emprunt
2025	Assainissement des eaux	Hygiène du milieu de vie	3 M \$ (estimé)	Subvention / emprunt
	Compteurs d'eau	Hygiène du milieu de vie	À déterminer	À déterminer
	Camion incendie	Sécurité publique	700 000 \$	Emprunt

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question ou commentaire.

## **RÉSOLUTION 022-12-367**

### **5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de M. Jean-Marc Moses, la séance est levée.

Il est 19 h 39.

Unanimité.

### **Sous réserve de son approbation**

---

Lise Castilloux  
Maire

---

Céline Leblanc Méthot  
Greffière-trésorière adjointe

*Je, Lise Castilloux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*